

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL431

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« En outre, par dérogation aux mêmes dispositions »

les mots :

« Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 161-22 du code de la sécurité sociale ainsi qu'au deuxième alinéa des articles L. 84 et L. 85 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.